

Checklist aides CAF à la naissance — 12 démarches

Papa au Foyer

Avant la naissance (avant la fin du 3e mois)

- Déclarer la grossesse en ligne sur caf.fr (déclenche le droit à la prime naissance)
- Vérifier votre droit à la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) selon revenus
- Simuler vos droits sur le calculateur CAF (caf.fr > "Mes droits")
- Informer votre mutuelle pour rattacher l'enfant dès la naissance

Dans les 2 mois suivant la naissance

- Déclarer la naissance à la mairie (dans les 5 jours — déclenche la mise à jour CAF automatique)
- Déclarer l'enfant sur votre espace CAF en ligne (ou par téléphone au 3230)
- Demander la prime à la naissance (versée au 7e mois — mais déclarée avant)
- Mettre à jour votre quotient familial CAF

Modes de garde : selon votre situation

- Si assistante maternelle : demander le CMG (Complément Mode de Garde) sur caf.fr
- Si crèche : vérifier le barème CAF appliqué par l'établissement
- Si garde à domicile : déclarer via Pajemploi (URSSAF) + demander CMG
- Si vous prenez un congé parental : demander la PreParE (ancienne CLCA)

Documents à avoir sous la main

- Relevé d'identité bancaire (RIB) à jour
- Avis d'imposition N-2 des deux parents
- Justificatif de naissance (acte ou livret de famille)
- Attestation de l'employeur ou bulletins de salaire récents

Rappel des montants 2026 (sous conditions de ressources)

- Prime à la naissance (1er enfant) : 1 019 € versée en une fois
- Allocation de base PAJE : jusqu'à 190 €/mois selon revenus
- CMG assistante maternelle : jusqu'à 1 300 €/mois selon revenus
- PreParE taux plein (congé total) : 433 €/mois (montant forfaitaire)